



# PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024



**Adoption : 19 décembre 2023**  
**Avis public: 7 novembre 2023**  
**Avis de séance public : 12 décembre 2023**

L'année 2023 s'achève enfin! Une année particulièrement difficile, empreinte d'incertitudes pour les administrateurs de la municipalité.

On se souviendra, entre autres, du départ annoncé de la directrice générale qui souleva son lot d'inquiétude. Une perte considérable pour l'organisme certes, mais un frein notoire dans la gestion des affaires quotidiennes et dans l'avancement des projets municipaux. Malgré les frais engagés auprès d'une firme spécialisée en ressources humaines afin de pourvoir les postes vacants, la démarche d'appel de candidatures s'est avérée plus onéreuse que fructueuse. Fort heureusement, les administrateurs ont pu prolonger, pour une durée encore indéterminée, l'entente qui lie Madame Mariève Bouchard et la municipalité.

Sur une même lancée, les pluies diluviennes du 18 août dernier ont occasionné des dommages importants dans certains secteurs sur le territoire. Plusieurs milliers de dollars seront à prévoir en 2024 afin de rétablir la situation pour le chemin Notre-Dame-de-l'Espace et le chemin des Colons. Une demande d'aide financière a été formulée auprès du ministère de la Sécurité publique et nous sommes toujours en attente d'une réponse favorable à ce jour. Toutefois, et ce afin d'assurer la distribution de l'eau potable, le chemin menant au réservoir a été entièrement réparé.

Sur une note plus positive, le projet de mise aux normes pour le traitement des eaux usées avance à grands pas. Tous nos efforts passés portent tranquillement leurs fruits et toute l'expertise nécessaire est mise à contribution dans le dossier. Certaines opérations exigent la participation des citoyens et la municipalité tenait d'ailleurs à remercier l'ensemble de sa population pour sa belle coopération, passée et future.

Finalement, les élus et les employés municipaux désirent souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux arrivants récemment établis chez nous et tiennent à souligner l'importance de leur participation et leur engagement dans la communauté. Aussi, quelques activités hebdomadaires sont offertes par l'entremise du club de l'âge d'or.

N'oublions pas que la région de Charlevoix-Est regorge de ressources et d'organismes communautaires qui sont spécifiquement créés pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Sachez que vous pouvez communiquer avec le bureau municipal, et ce, en toute confidentialité, si vous en sentez le besoin.

## **RETOUR SUR 2023**

### **Administration :**

- Les travaux de rénovations des édifices municipaux prévus dans le cadre du programme PRABAM d'un montant de 75 000 \$ n'ont toujours pas été réalisés et sont reportés au printemps 2024.
- La réfection de l'entrée du CLSC et l'installation d'un monte-personne pour favoriser l'accès au deuxième étage de l'Édifice-Albert-Boulianne ont été réalisées. Le projet initial estimé à 56 500 \$ et financé dans le cadre du programme PRIMA s'est avéré un peu plus dispendieux que prévu. Un peu plus de 8 000 \$ ont été ajoutés afin de finaliser le projet. L'agrandissement et le réaménagement de l'espace prévu pour la chaise et la hausse du coût de la porte ont été les principales causes de cette augmentation.

### **Hygiène du milieu :**

- La firme CIMA a déposé, en novembre dernier, 90 % des plans et devis pour la réfection des conduites d'eaux usées et d'eau potable. Des études de sol ont aussi été réalisées par une firme spécialisée en complément au projet. La municipalité est en attente des recommandations du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation qui permettront l'obtention éventuelle d'un certificat d'autorisation par le ministère de l'Environnement une fois corrigées.
- Afin de financer les coûts actuels du projet, la municipalité signait en septembre dernier, un prêt temporaire d'environ 672 000\$, qui portera échéance en mai 2024, soit une fois le remboursement de la subvention de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 pour les travaux réalisés en 2023.

L'équipe d'ingénieurs de la firme CIMA, de la Fédération québécoise des municipalités et l'équipe municipale se rencontrent plus de 2 fois par mois afin d'effectuer des suivis rigoureux sur l'ensemble du projet.

- Plus de 10 000\$ ont été investis pour la mise aux normes des équipements des 2 postes de chloration. Il y aura poursuite du mandat en 2024. Ces coûts sont admissibles dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ.

#### **Voirie**

- La municipalité a subi de nombreux dommages sur son territoire en raison des fortes pluies d'août dernier qui ont emporté sous leurs flots plusieurs milliers de dollars de chemins et de ponceaux. La municipalité a déposé une demande au ministère de la Sécurité publique afin qu'il lui soit octroyé une aide financière permettant à la municipalité d'alléger le fardeau de ces pertes subies.

#### **Aménagement, urbanisme et développement**

- Le projet visant à la revitalisation de 2 sites sur le territoire a été reporté en 2024 faute d'entrepreneurs disponibles pour le réaliser. Ces aménagements permettront de valoriser et sécuriser des haltes régulièrement utilisées.

#### **Sécurité publique**

- Le projet pour améliorer la connaissance du territoire dans le cadre de la Sécurité publique a été reporté en 2024. L'ensemble du réseau menant aux résidences en milieu isolé sera géotracé et cartographié. Ceci en lien avec de Schéma de couverture de sécurité incendie et dans le cadre de la préparation au sinistre.

### **PRÉVISIONS 2024**

Le nouveau rôle d'évaluation, tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de Charlevoix-Est, a été déposé en octobre dernier et servira pour les années d'imposition 2024-2025-2026.

La municipalité connaît une hausse de sa valeur générale de 38 % par rapport au rôle d'évaluation précédent. Toutefois, une augmentation de la valeur de votre propriété ne se traduit pas automatiquement par une augmentation équivalente de votre compte de taxes municipales.

En effet, la municipalité ajuste les taux pour tenir compte des variations de valeurs. Les taux de taxes sont définis annuellement dans le budget municipal, de façon à obtenir les revenus attendus pour assurer la poursuite de ses activités. Rappelons-nous que depuis 2019, le taux de la taxe foncière générale est demeuré inchangé à 1.48\$ par 100 \$ de l'évaluation.

Cette hausse permet cette année d'alléger le fardeau des contribuables et diminuer de 0.20\$ passant de 1.48\$ à 1.28\$ du 100 \$ d'évaluation pour les résidentiels et de 1.90\$ à 1.70\$ pour les commerces. Une nouvelle appréciable considérant le coût de la vie toujours à la hausse.

Quiconque désiret demander une révision concernant la valeur de son immeuble suite au dépôt du rôle, doit remplir le formulaire prévu à cet effet et le soumettre à la MRC de Charlevoix-Est avant le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Voici quelques projets à venir pour la municipalité :

#### **Administration :**

- Un nouvel ordinateur portable pour le maire dont la durée de vie utile est passée depuis plus de 5 ans.
- L'application de la Loi 25, *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (LQ 2021, c. 25) donnera du fil à retordre à la municipalité et certaines dispositions obligeront des dépenses considérables pour détecter, répertorier, inventorier et protéger les renseignements personnels traités et

archivés par la municipalité. Un nouveau système d'hameçonnage et de gestion sera implanté et plusieurs formations seront données aux employés. Il est estimé à 13 000\$ l'ensemble des coûts du projet pour 2024.

#### Voirie

- La réfection du chemin Notre-Dame-de-l'Espace sera effectué ainsi que le reprofilage des fossés. Le projet sera financé par le Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la mobilité durable.
- Acquisition d'un tracteur a pelouse 6 000\$

#### Hygiène du milieu :

- Poursuite du projet de mise aux normes du traitement des eaux usées. Dépôt dans le cadre du nouveau programme PRIMEAU 2023.
- Quelques 10 000\$ sont prévus et encore d'actualité pour l'embauche ainsi que la formation d'un opérateur en eau potable.

Voici les prévisions du budget de fonctionnement 2024 et celles pour les immobilisations 2024-2025-2026 (Programme triennal d'immobilisations):

<b>DÉPENSES</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	293 278 \$	251 787 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	101 376 \$	94 056 \$
TRANSPORT	126 169 \$	106 746 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	134 310 \$	126 047 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	18 112 \$	14 628 \$
LOISIRS ET CULTURE	8 205 \$	9 115 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	72 087 \$	6 800 \$
AFFECTATIONS	27 200 \$	
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>780 737 \$</b>	<b>609 179 \$</b>

<b>REVENUS</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>
TAXES	517 018 \$	450 873 \$
COMPENSATION	36 522 \$	34 400 \$
TRANSFERT	106 710 \$	55 315 \$
SERVICES RENDUS	21 045 \$	16 005 \$
IMPOSITION DE DROIT	8 660 \$	8 660 \$
INTÉRÊTS	4 200 \$	1 550 \$
AUTRES REVENUS		350 \$
Surplus affectés-non affectés/réserves/fonds	86 582	42 026 \$
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>780 737 \$</b>	<b>609 179 \$</b>

## Tarif de compensation pour les taxes de service

Pour l'année financière 2024, les tarifs de compensation pour la cueillette et l'enfouissement des ordures, de la valorisation et du compostage sont fixés selon le tableau de la quote-part 2024 de la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est (MRC). Notez qu'il n'y a aucun changement pour la compensation du service d'aqueduc pour les résidents. Par contre, **une nouvelle réglementation concernant la tarification volumétrique affectera les commerçants branchés sur le réseau.**

**Note importante:** Certaines catégories d'usagers ont été corrigées, ajoutées et/ou éliminées. Ces modifications pourraient avoir un impact sur la facturation des services sur le compte de taxes.

	ORDURE		VALORISATION		COMPOSTAGE	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Usagers	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant
Ordinaire	165.36 \$	<b>140.33 \$</b>	37.53 \$	<b>44.26 \$</b>	49.79 \$	<b>50.26 \$</b>
Saisonnier	107.49 \$	<b>91.21 \$</b>	24.39 \$	<b>28.77 \$</b>	32.36 \$	<b>32.67 \$</b>
Hotel + salle	297.60 \$	<b>252.58 \$</b>	67.55 \$	<b>79.67 \$</b>	89.62 \$	<b>90.47 \$</b>
chambre	23.15 \$	<b>19.64 \$</b>	5.25 \$	<b>6.20 \$</b>	6.97 \$	<b>7.04 \$</b>
Hôtel sans salle	297.64 \$	<b>252.57 \$</b>	67.55 \$	<b>79.67 \$</b>	89.62 \$	<b>90.47 \$</b>
Chambre	19.84 \$	<b>16.84 \$</b>	4.50 \$	<b>5.31 \$</b>	5.97 \$	<b>6.03 \$</b>
Resto	396.86 \$	<b>336.78 \$</b>	90.07 \$	<b>106.22 \$</b>	119.49 \$	<b>120.62 \$</b>
places	14.88 \$	<b>12.63 \$</b>	3.38 \$	<b>3.98 \$</b>	4.48 \$	<b>4.52 \$</b>
Maison de touriste (AIR B&B) Nouveau	- \$	<b>280.64 \$</b>	- \$	<b>88.52 \$</b>	- \$	<b>100.53 \$</b>
Gîte (5 chambre et moins) Nouveau	- \$	<b>280.64 \$</b>	- \$	<b>88.52 \$</b>	- \$	<b>100.53 \$</b>
Casse-croute	297.64 \$	<b>252.57 \$</b>	67.55 \$	<b>79.67 \$</b>	89.62 \$	<b>90.47 \$</b>
Garage (nouveau)	- \$	<b>1 024.36 \$</b>	- \$	<b>323.10 \$</b>	- \$	<b>366.91 \$</b>
Gaz-Bar	264.57 \$	<b>224.51 \$</b>	60.05 \$	<b>70.81 \$</b>	79.66 \$	<b>80.42 \$</b>
Épicerie	1 620.50 \$	<b>1 375.18 \$</b>	367.79 \$	<b>433.75 \$</b>	487.93 \$	<b>492.57 \$</b>
catégorie 1	826.79 \$	<b>561.30 \$</b>	187.65 \$	<b>177.04 \$</b>	248.95 \$	<b>201.05 \$</b>
Catégorie 2 (éliminé)	661.43 \$		150.12 \$		199.16 \$	
Camping	992.15 \$	<b>841.94 \$</b>	225.17 \$	<b>265.56 \$</b>	298.73 \$	<b>301.57 \$</b>
places	13.22 \$	<b>11.22 \$</b>	3.00 \$	<b>3.54 \$</b>	3.98 \$	<b>4.02 \$</b>
pourvoirie	82.68 \$	<b>70.16 \$</b>	18.76 \$	<b>22.13 \$</b>	24.89 \$	<b>25.13 \$</b>
centre commu.	330.72 \$	<b>280.64 \$</b>	75.05 \$	<b>88.52 \$</b>	99.58 \$	<b>100.52 \$</b>
Hotel ville	661.43 \$	<b>561.28 \$</b>	150.12 \$	<b>177.04 \$</b>	199.16 \$	<b>201.05 \$</b>
édif. Gov.	1 984.29 \$	<b>1 683.91 \$</b>	450.35 \$	<b>531.13 \$</b>	597.47 \$	<b>603.14 \$</b>
<b>TOTAL:</b>	<b>9 058.24 \$</b>	<b>8 570.93 \$</b>	<b>2 055.83 \$</b>	<b>2 703.41 \$</b>	<b>2 727.43 \$</b>	<b>3 069.99 \$</b>

Grand total Matières résiduelles	2023	2024	Variation
	13 841.50 \$	<b>14 344.33 \$</b>	502.83 \$

### Taux de base applicable à la catégorie des immeubles résidentiels, agricoles et forestiers

Le taux de base de la taxe générale foncière de la catégorie des immeubles résidentiels, agricoles, forestiers ou sur tous les terrains vagues non desservis demeure fixé à un taux de **1,28 \$** du cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation.

### Taux particulier applicable à la catégorie des immeubles non résidentiels, industriel et/ou commercial.

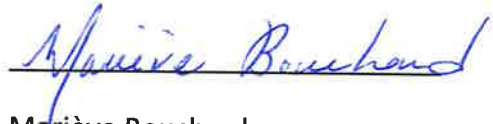
Le taux de base de la taxe générale foncière de la catégorie des immeubles-non résidentiel, industriel et/ou commercial demeure fixé à un taux de **1,70 \$** du cent dollars (100 \$) de la valeur portée au rôle d'évaluation.

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2026**

PROJETS			2023			2024		2025		2026	
			Prévisions	Réalisés	Détails	Prévisions	Détails	Prévisions	Détails	Prévisions	Détails
Administration	Rénovation bâtiments municipaux: IADM-0222	Dépenses	75 000 \$	Reporté en 2024	Crépi Édifice municipal , Réfection cage d'escalier Est et ouest , Plancher Étage) , , Portes d'entrée principale , , Audit externe PRABAM (3 000 \$)	80 000 \$	Soumission ART évoluaiton 86 300\$				
		Contribution municipale	- \$			(5 000) \$	Seuil TECQ (Surplus affectés)				
		Financement	(75 000) \$			(75 000) \$	PRABAM				
	Équipement municipaux	Dépenses	5 000 \$	5 050 \$	Acquisition d'un serveur	1 500 \$	Acquisition portable maire				
		Contribution municipale	(5 000) \$	(5 050) \$	Fonds covid	(1 500) \$	Fonds COVID				
Installation d'un monte-personne et réfection entrée CLSC	Dépenses	56 500 \$	64 725 \$	Travaux complétés							
	Contribution municipale	- \$	(8 225) \$	Seuil TECQ (Surplus affectés) attendu en 2024							
Planification stratégique de développement	Dépenses		Annulé								
	Financement										
Hygiène du milieu	TECQ 2019-2023:	Dépenses	721 899 \$	574 583 \$	Continuation plans et devis (projet estimé à 1 300 000 \$	170 375 \$	Continuation plans et devis (projet estimé à 1 300 000 \$ + 7 500\$ mise à niveau poste de chloration				
		Contribution municipale	(52 500) \$		Seuil TECQ (Surplus affecté)	(31 275) \$	Seuil TECQ (Surplus affecté)				
		Financement	(669 399) \$	(574 583) \$	TECQ 2019-2023: 669 399\$,	(139 100) \$	TECQ 2019-2023				
	TECQ 2024-2028	Dépenses					En date du 19 décembre 2023, aucun accord et TECQ 2024				
		Financement									
	PRIMEAU 2023	Dépenses	578 101 \$	Reporté 2024	Continuation plans et devis	740 000 \$	Continuation plan et devis et surveillance des chantiers		surveillance de chantier		Surveillance de chantier
		Contribution municipale			PRIMEAU	(740 000) \$	RPIMEAU 2023				
	Acquisition du terrain pour l'usine de traitement des eaux usées -	Dépenses	89 358 \$	Reporté 2024	Acquisition terrain pour usine de traitement des eaux	97 358 \$	Acquisition terrain pour usine de traitement des eaux				
		Contribution municipale	(89 358) \$		Surplus affectés (37 358\$)+ surplus non affecté (52 000\$)	(97 358) \$	Surplus affectés (89 358\$), Seuil TECQ 8000\$				
	Bacs bruns	Dépenses	10 000 \$								
Financement		(10 000) \$		Surplus non-affectés							
Aménagement, développe et urbanisme	Aménagement de 2 sites	Dépenses	15 643 \$	Reporté 2024	Lier les 2 accès à la plage et halte à l'entrée du village		Déplacé dans le budget de fonctionnement				
		Contribution municipale	(5 643) \$		Fonds/réserves municipale,						
		Financement	(10 000) \$		10 000 \$ Entente des paysages,						
	Étude de potentiel de terrain:	Dépenses	55 000 \$	51 969 \$	Groupe DDM 40 %						
Contribution municipale		(5 000) \$	(5 000) \$	Surplus non-affecté	(10 591) \$	Surplus affecté 36 378\$ et 10 591 \$ non affectés					
Voirie	Continuité des sentiers pédestres	Dépenses						25 000 \$	Sentier pédestre	25 000 \$	Sentier pédestre
		Contribution municipale						(5 000) \$		(5 000) \$	
Voirie	Acquisition dun tracteur a gazon	Dépenses				6 000 \$	Tracteur a gazon				
		Financement				(6 000) \$	Fonds de roulement				
			Dépenses	1 606 501 \$	696 327 \$		1 095 233 \$	25 000 \$		25 000 \$	
			Contribution municipale	(167 501) \$	(18 275) \$		(151 724) \$	(5 000) \$		(5 000) \$	
			Financement	(1 439 000) \$	(667 461) \$		(954 100) \$	(20 000) \$		(20 000) \$	
			Revenus	(1 606 501) \$	(685 736) \$		(1 105 824) \$	(25 000) \$		(25 000) \$	

Prévisions budgétaires 2024

Donné à Baie-Sainte-Catherine le 20<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2023.



Mariève Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière

